

N° D'ORDRE : 2018-063

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER
E X T R A I T
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Nombre de Conseillers
En exercice : 29*

Présents : 24

Pouvoirs : 05

Excusés : 01

Absent : 03

*Qui ont pris part
à la délibération : 24*

Date de convocation : 20 avril 2018

SEANCE DU 27 AVRIL 2018

Etaient présents : M. VINCENT Gilles, Maire – M. BALLESTER Alain – Mme MONTAGNE Françoise – M. HOEHN Gérard – Mme ROURE Simone – M. LHOMME Bernard – M. KUHLMANN Jean – M. VENTRE Jean-Claude - Mme DEMIERRE Colette – Mme ROUSSEAU Brigitte – M. TOULOUSE Christian – M. CHAMBELLAND Michel - Mme PICHARD Laure – Mme. MATHIVET Séverine - Mme LABROUSSE Sylvie - Mme ARGENTO Katia – M. PAPINIO Raoul (arrivé à 18h45) - M. CORNU François - M. COIFFIER Bruno.

Pouvoirs : M. MARIN Michel à M. VINCENT Gilles, Maire - Mme GIOVANNELLI Marie-France à M. BALLESTER Alain - M. BOUVIER Remy à Mme MONTAGNE Françoise - Mme BALS Fabienne à Mme ROURE Simone - M. GRAZIANI Frédéric à M. HOEHN Gérard.

Absent : M. BLANC Romain - MME DEFAUX Catherine - MME LEVY Séveryn.

Excusés : M. POUMAROUX Jean.

Secrétaire de séance : Mme ARGENTO Katia.

**3 - CORRECTION A APPORTER SUR L'AFFECTION DU RESULTAT DE
L'EXERCICE 2017 – BUDGET ANNEXE DES GITES**

Monsieur le 1^{er} Adjoint délégué aux finances rappelle à Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux que par délibération du Conseil Municipal en date du 10 Avril 2018 le Compte Administratif 2017 du budget annexe des gîtes a été arrêté comme suit :

	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	<i>Dépenses ou déficits</i>	<i>Recettes ou excédents</i>	<i>Dépenses ou déficits</i>	<i>Recettes ou excédents</i>	<i>Dépenses ou déficits</i>	<i>Recettes ou excédents</i>
Opérations de l'exercice	12 784,10 €	35 235,14 €	23,73 €	8 582,66 €	12 807,83 €	43 817,80 €
Résultat exercice 2017		22 451,04 €		8 558,93 €		31 009,97 €
Résultat antérieur reporté		17 148,09 €	5 621,45 €			11 526,64 €
Résultat de clôture 2017		39 599,13 €		2 937,48 €		42 536,61 €
RAR			1 078,20 €			
Résultat 2017		39 599,13 €		1 859,28 €		41 458,41 €

Toutefois, Monsieur le 1^{er} Adjoint informe Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux d'une erreur informatique relative à l'affectation du résultat des gîtes communaux.

En effet, si le résultat de clôture de la section d'exploitation s'élève bien à la somme de 39 599,13 €, le solde d'exécution de la section d'investissement est arrêté à la somme de 2 937,48 €.

Aussi, il convient de modifier l'affectation du résultat comme suit :

- Résultat de clôture de la section d'exploitation est arrêté à la somme de **39 599.13 €**, somme reprise au compte 002 RECETTES du BP 2018 ;
- Solde d'exécution de la section d'investissement est arrêté à la somme de **2 937.48 €** (au lieu de 1 859.28 €) somme reprise au compte 001 RECETTES du BP 2018.

Enfin, Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la nécessité de retirer la délibération 2018-038 votée lors du conseil municipal du 10 avril 2018. La présente délibération 2018-063 est exécutoire de plein droit, en lieu et place de la délibération 2018-038.

Le Conseil Municipal délibérant,

- OUI l'exposé de M. le Maire ;
- VU le Code Général des Collectivités ;
- VU le compte administratif 2017 du budget annexe des gîtes de la commune ;
- VU la correction apportée sur l'affectation du résultat de l'exercice 2017 du budget annexe des gîtes ;
- VU l'excédent d'exploitation.
- CONSIDERANT la nécessité de retirer la délibération n°2018-038 relative à l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017 du budget annexe des gîtes.

DECIDE PAR 2 POUR ET 2 ABSTENTIONS (M. CORNU, M. COIFFIER)

- D'approuver l'affectation du résultat de la section d'exploitation de l'exercice 2017 du budget annexe des gîtes de la commune.
- De retirer la délibération n°2018-038 relative à l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017 du budget annexe des gîtes.

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 30 avril 2018, pour extrait conforme.

Signé : Le Maire

Gilles VINCENT